

Saint Denis, le 10 SEP. 2024

Direction de la Veille et la Sécurité
Sanitaire – Santé et Milieux de Vie
Service Santé Environnement

Le directeur général de l'ARS La Réunion

à

Affaire suivie par : Boris DUMAS

Liste des destinataires in fine

N/Réf. : - - 1545 ARS/SE/BD

Objet : invitation à une journée d'échanges consacrée à l'urbanisme favorable à la santé
PJ : flyer-programme

Le monde actuel est confronté à une épidémie de maladies chroniques (maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète, obésité, maladies respiratoires...) et à l'émergence de nouveaux risques infectieux.

Or, les déterminants de la santé ne se résument pas aux facteurs génétiques et au système de soins mais dépendent aussi très majoritairement des milieux et modes de vie. Pollution de l'air et de l'eau, bruit, chaleur excessive, disparition du vivant, changement climatique mais aussi inactivité physique, mauvaise alimentation, tabac et alcool, déconnexion à la nature, congestion routière, épuisement des ressources affectent directement la santé pour ne citer que quelques exemples. La manière d'aménager le territoire impacte directement les milieux et modes de vie et donc la santé des populations.

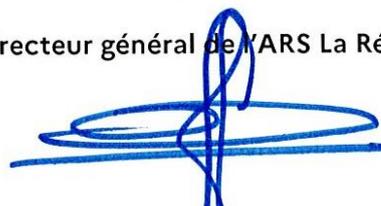
Un environnement favorable à la santé constitue ainsi l'une des 15 thématiques du Projet Régional de Santé de l'ARS La Réunion. Les choix d'urbanisme représentant un puissant levier de santé, j'ai souhaité organiser **une journée de conférence-débat sur l'urbanisme favorable à la santé avec les acteurs du territoire** (en particulier les élus et autres décideurs). Celle-ci se tiendra le **9 octobre à partir de 9h dans les locaux de l'Office de l'Eau**.

Les principes de l'UFS encouragent à minimiser l'exposition des populations à des facteurs de risque (air, bruit, température, champs électromagnétique, UV...) et maximiser des facteurs de protection (activité physique et mobilité active, accès aux soins, connexion à la nature, alimentation saine, habitat sain, lien social...). En ce sens, les collectivités territoriales et les aménageurs du territoire sont à considérer comme des acteurs de santé publique.

A La Réunion, avec une urbanisation croissante dans un espace physique contraint, les enjeux en matière d'urbanisme et de santé sont particulièrement prégnants et déterminants pour l'avenir de notre territoire. Or, un territoire à santé positive est source d'attractivité, de résilience et de durabilité.

Je souhaite pouvoir compter sur votre participation active à cette journée de partage et de réflexion sur ce sujet majeur qui concerne la vie de chacun des réunionnais.

Le directeur général de l'ARS La Réunion


Gérard COTELLON

LISTE DES DESTINATAIRES

Mesdames et Messieurs les maires

Monsieur le Président de l'Association des Maires de La Réunion

Madame la Présidente du Conseil Régional

Monsieur le Président du Conseil Départemental

Messieurs les Présidents des Intercommunalités

Monsieur le Préfet

Monsieur le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités territoriales du Conseil d'Administration de l'ARS La Réunion

Mesdames et Messieurs les élus de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de l'ARS La Réunion

Monsieur le Directeur de la Caisse Générale de Sécurité Sociale

Madame la Présidente de l'Observatoire Régional de la Santé

Monsieur le Président de Promotion Santé Réunion

Madame la Présidente de l'Union Régionale des Médecins Libéraux

Mesdames et Messieurs les représentants de la cellule Océan Indien de Santé Publique France

Madame la Présidente d'Atmo-Réunion

Monsieur le Président du CAUE

Monsieur le Président de l'AGORAH

Monsieur le Directeur de l'ADEME Océan Indien

Monsieur le Directeur de l'agence Océan Indien du CEREMA

Monsieur le Président de l'Université de La Réunion

Mesdames et Messieurs les représentants des bailleurs sociaux

Mesdames et Messieurs les représentants des bureaux d'études, d'expertise et de conseil

Mesdames et Messieurs les représentants des aménageurs

Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil de l'Ordre des architectes Réunion-Mayotte

Mesdames et Messieurs les représentants des autres acteurs de l'aménagement du territoire

